

2022

Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le 05/10/2023

ID : 041-254100837-20231005-35_2023-DE

Berger
Levrault



RAPPORT DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n° 2015-1827, les collectivités en charge du service public, de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, ont l'obligation de présenter un « rapport annuel sur les prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. »

**Rapport 2022 à la disposition du public au SMIEEOM Val de Cher,
dans les collectivités adhérentes et sur le site Internet**

Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Élimination
des Ordures Ménagères Val de Cher

Rapport présenté par M. Éric MARTELLIÈRE, Président du SMIEEOM Val de Cher,

Adopté en Comité Syndical le 05/10/2023 Délibération N°35-2023



Préambule

Ce rapport vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet,
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit, ce faisant, lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.



Table des matières

I - PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE	4
II - LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT	9
III -INDICATEURS TECHNIQUES	9
IV - COMMUNICATION	34
V - RELATIONS AVEC LES USAGERS.....	43
VI - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL.....	44
VII - INDICATEURS FINANCIERS	46
BILAN.....	52



I - PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

Le SMIEEOM Val de Cher (Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères) est un Etablissement Public, créé en 1973, par arrêté préfectoral du 13 septembre 1973.

Le SMIEEOM Val de Cher exerce depuis 1975 la gestion du service public d'élimination des déchets ménagers pour le compte des trente-trois communes de la Communauté de Communes du Val de Cher Controis, et de deux communes de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois.

CC VAL DE CHER CONTROIS	
Nom de la commune	Population totale
Angé	841
Châteauvieux	539
Châtillon-sur-Cher	1723
Chémery	955
Chissay-en-Touraine	1107
Choussy	342
Le Controis-en-Sologne	6880
Coudes	558
Couffy	498
Faverolles-sur-Cher	1418
Fresnes	1182
Gy-en-Sologne	509
Lassay-sur-Croisne	254
Mareuil-sur-Cher	1179
Méhers	328
Meusnes	1102
Monthou-sur-Cher	974
Montrichard Val de Cher	3769
Noyers-sur-Cher	2753
Oisly	382
Pontlevoy	1699
Pouillé	821
Rougeou	154
Saint-Aignan	2942
Saint-Georges-sur-Cher	2769
Saint-Julien-de-Chédon	768
Saint-Romain-sur-Cher	1494
Sassay	1059
Seigy	1040
Selles-sur-Cher	4638
Soings-en-Sologne	1642
Thésée	1180
Vallières-les-Grandes	958
	48457

CC du Romorantinais et du Monestois	
Nom de la commune	Population totale
Billy	1043
Mur-de-Sologne	1535
	2578

- ▶ **35 communes**
 - ▶ **51 035 habitants**
- Données INSEE*

Carte du SMIEEOM Val de Cher



Les points forts de 2022 ...

1 – Du côté des déchèteries



Depuis le 3 janvier 2022, l'accès en déchèterie ne peut se faire que sur présentation d'un badge, pour les particuliers comme pour les professionnels.

Nombre de cartes distribuées : 16 579

- Particuliers : 14 920 cartes
- Professionnels : 829 cartes



A Le Controis-en-Sologne, les travaux vont bon train ...
route de la Bernardière ! la nouvelle déchèterie se profile ...



Figure 1 Ouverture prévue en 2023 !



2 – du côté des contenants

Depuis 2013, le syndicat permet aux communes qui le souhaitent d'enfouir les colonnes de tri pour la collecte des déchets recyclables, afin que celles-ci soient mieux intégrées dans le cœur des villages, et que l'accès soit accessible à tous.

En 2022, le SMIEEOM Val de Cher a proposé à deux communes de tester l'installation de points d'apport volontaire pour les ordures ménagères : à Saint Aignan et à Montrichard.

Ces colonnes, plus esthétiques, plus pratiques et plus sécurisées, offrent la possibilité à tout passant de déposer son déchet, ou son sac d'ordures ménagères.



3 – du côté prévention ...

Les REPAIR CAFE arrivent !



REPAIR CAFE

Mais késako ?

Organisation d'un Repair Café, en partenariat avec le Repair Café de Blois et Le Phénix Contres
Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés.

On y apporte des objets défectueux, nettoyés et propres, non démontés et avec tous les accessoires. Et on se met à l'ouvrage avec des réparateurs bénévoles passionnés par le bricolage.

Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair Café. Ceux qui n'ont rien à réparer observent, aident à réparer un objet appartenant à un autre, ou prennent un café ou un thé...

Des ateliers de réparation pour vos objets et vélos abîmés ou qui ne fonctionnent plus.





Cinéma & Débat !

En avril, quatre soirées ont été dédiées à la projection du film « APRES DEMAIN », de Cyril Dion et Laure Noualhat, dans les cinémas de notre territoire, suivi de débats en présence d'acteurs et porteurs de projets locaux, en partenariat avec Energie Partagée.

Festival itinérant ...

- ✓ Disco salade à l'initiative de notre syndicat (démarchage pour récupérer des invendus et réaliser une délicieuse salade)
- ✓ Exposition des tableaux réalisés à partir de déchets



La semaine de réduction des déchets – NOVEMBRE 2022



Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.



Cette année, le thème choisit fut ... le TEXTILE !

- ✓ Atelier de réparation, de création,
- ✓ Défilé de vêtements créer à partir de rideaux, ou de vêtements existants,
- ✓ Conférence zéro déchets par Fanny Morizt
- ✓ Disco-soupe à partir d'invendus

II - LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Le syndicat est administré par un comité composé de délégués élus par les Collectivités Associées, dans les conditions prévues aux articles L 5212-6 à L 5212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à raison de :

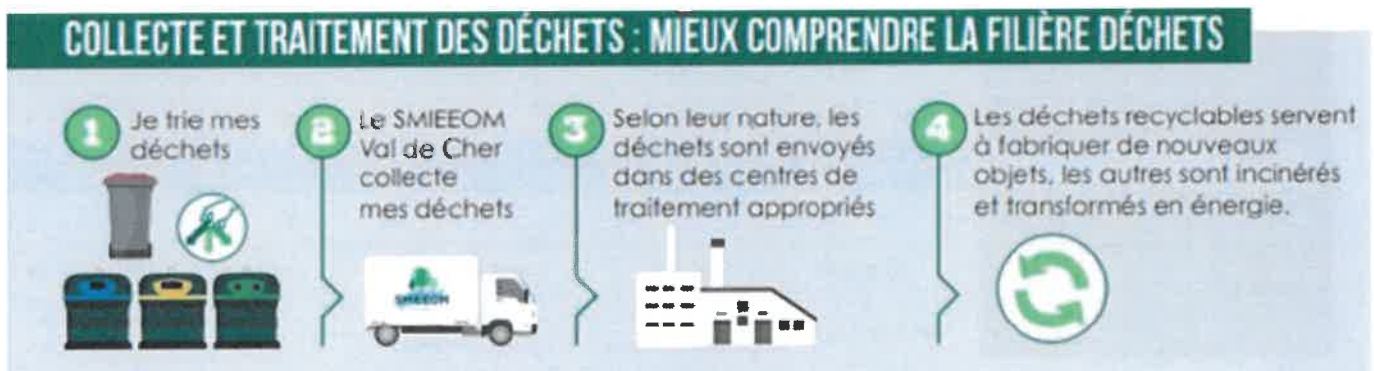
- 1 délégué titulaire
- 1 délégué suppléant

Au cours de l'année 2022, le comité syndical du SMIEEOM s'est réuni **5 fois** pour prendre des décisions destinées à assurer la vie du syndicat et exécuter ainsi les missions qui lui ont été confiées :

- 10 février
- 24 mars
- 28 juin
- 13 octobre
- 17 novembre

III -INDICATEURS TECHNIQUES

Collecte et traitement des déchets ménagers



Le SMIEEOM assure la compétence

« **collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés** ».

Cette compétence comprend :

- La collecte en porte à porte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- La collecte et le tri des déchets valorisables en apport volontaire
- La gestion de quatre déchèteries
- Le transfert et le traitement des déchets ultimes

RECAPITULATIF DES Indicateurs

Ce tableau reprend l'ensemble des tonnages collectés et transférés :

		Ordures ménagères	Emballages	Papier	Verre	Déchèterie
COLLECTE						
Collecte séparée		✓	✓	✓	✓	✓
Collecte en Porte à porte		✓				
Collecte en PAV			✓	✓	✓	✓
Population desservie	2021	51 212	51 212	51 212	51 212	51 212
	2022	51 035	51 035	51 035	51 035	51 035
Tonnages annuels	2021	11 191,700	1 075,080	905,260	2 298,460	14 373,298
	2022	10 937,760	1 102,140	815,300	2 292,100	12 296,481
	2021 ratio kg/hab	218,54	20,99	17,68	44,88	280,66
	2022 ratio kg/hab	214,32	21,60	15,98	44,91	240,94
Distances parcourues en km	2021	233 948	76 046	13 289	19 723	✓
	2022	228 696	80 858	14 844	20 503	✓
Couleur des contenants		cuve grise, couvercle bordeaux	jaune	bleu	vert	bennes
Nombre de contenants	2021	30 539	249	181	212	✓
	2022	31 074	239	179	205	✓
TRANSFERT ET TRAITEMENT						
Collecte séparée		✓	✓	✓	✓	✓
Tonnages annuels transférés		10 931,86	809,811	678,650	2 318,42	12 296,48
Type de Traitement		100 % enfouies	recyclage et incinération refus	recyclage et enfouissement refus	recyclage	recyclage et enfouissement



En plus de ces compétences statutaires, le syndicat exerce plusieurs autres missions dont :

- La mise à disposition de poubelles (**externalisée depuis le 1^{er} avril 2021**)
- La collecte de déchets auprès d'établissements administratifs et des campings, soumis à la redevance spéciale depuis 2004 (établissements qui ne sont pas soumis à la TEOM, et qui bénéficient du service, ainsi que certains professionnels)
- La communication et la sensibilisation du public et des scolaires, au tri des déchets et à l'environnement
- La prévention en matière de production de déchets

3.1 – LES ORDURES MENAGERES

3.1.1 – ORGANISATION GENERALE

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la collecte des ordures ménagères a été déléguée à un prestataire privé, la société SEPUR. Ce marché, conclu pour une période de 5 ans, renouvelable 1 fois 2 ans, prendra fin le 31 décembre 2022,

Lors de cette collecte, il est à noter que le syndicat ramasse également les déchets des professionnels (petites entreprises, artisans, commerçants), dès lors que leurs déchets sont assimilables à des déchets ménagers (en qualité et en quantité).

Seuil de collecte pour producteurs non ménagers : en application de la délibération du 33-2022, conforme au décret de mars 2016, Article R.2224-26, il sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2023, la redevance spéciale forfaitaire aux professionnels, dont le litrage mis à disposition sera supérieur à 1980L.

Le syndicat assure l'achat des bacs à roulettes. Ils sont mis à la disposition des habitants par son prestataire, la société SULO. Les bacs restent cependant la propriété du SMIEEOM Val de Cher.

Le comité syndical a défini la grille de dotation suivante :

Volume à destination des familles :

- ✓ Un bac de 120L pour les foyers de 1 à 3 pers.
- ✓ Un bac de 240L pour les foyers de 4 pers et +

Volume à destination des professionnels :

- ✓ Un bac de 340L
- ✓ Un bac de 660L



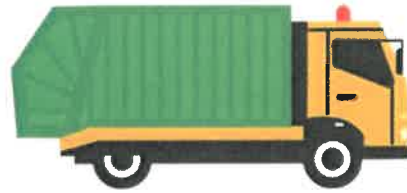
JOURS DE COLLECTE



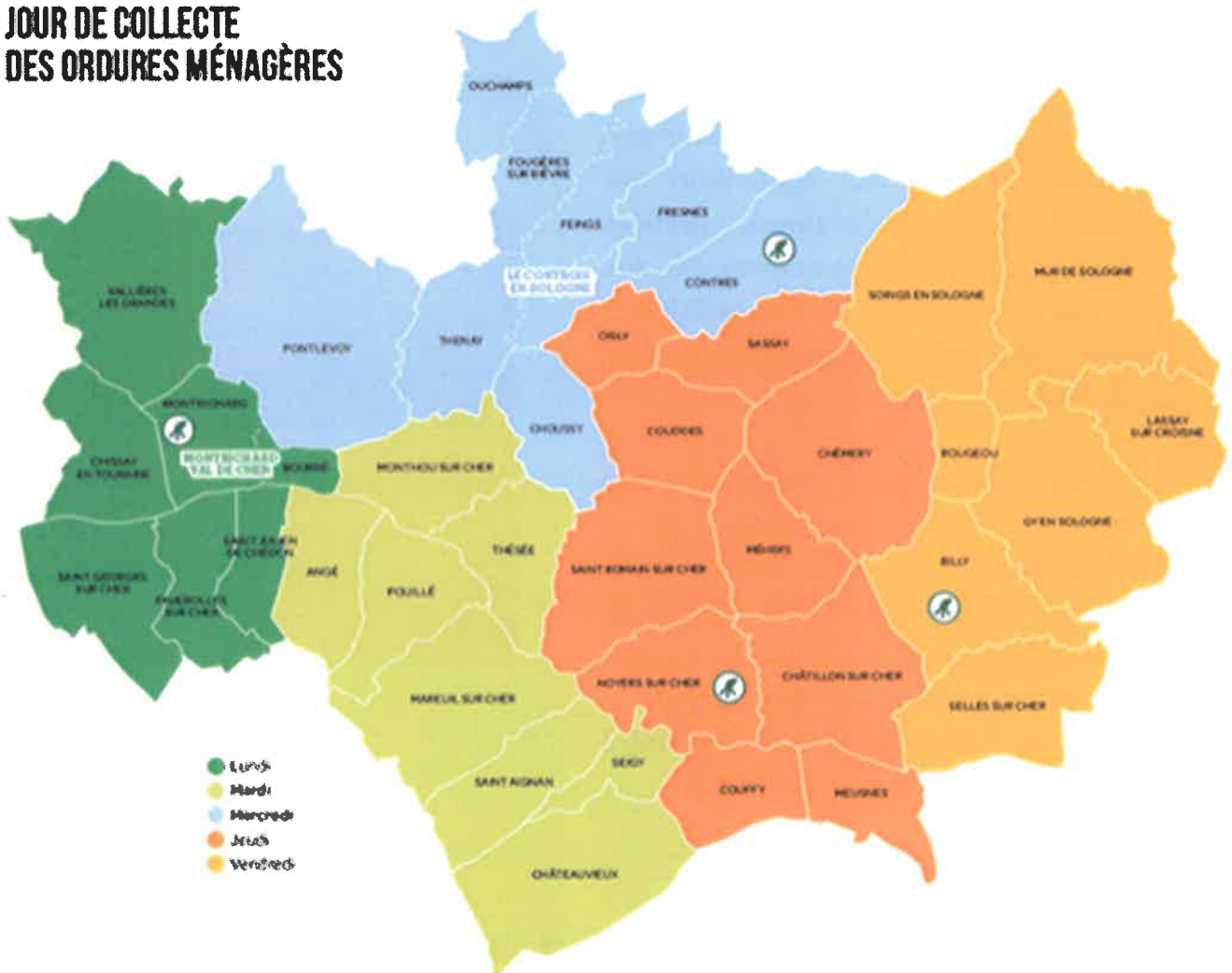
Selon un planning hebdomadaire,

Depuis 2022, chaque commune est collectée une fois par semaine.

Ces collectes sont assurées par 4 bennes de 26T et une mini-benne de 11T600.



JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



3.1.2 - Tonnages

Collecte



2022

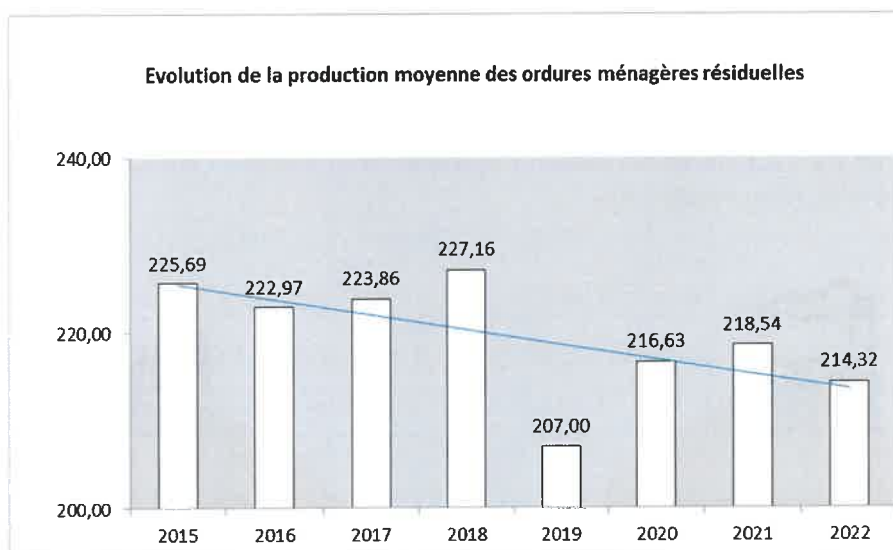
10 937,760 tonnes d'ordures
ménagères résiduelles

Ratio
214,320
kg/hab./an

2021

11 191,700 tonnes d'ordures
ménagères résiduelles

Ratio
218,537
kg/hab./an



APPLICATION DE LA R437

Conformément au règlement de collecte du SMIEEOM Val de Cher, du marché qui le lie avec la Sté SEPUR, et à la Recommandation R437, le syndicat s'engage dans la suppression de manœuvres dangereuses, telles que :

- Les marches arrière,
- La collecte bilatérale.

Des visites sur le terrain sont nécessaires pour étudier la solution la plus adaptée :

- Passage de la mini-benne en sens normal de circulation,
- Ou présentation des bacs roulants en point de regroupement.

Le syndicat informe les usagers, puis les mairies des changements à apporter en fonction de chaque étude réalisée.



Traitement



ORGANISATION DU TRANSFERT DES OMR

Depuis février 2021, chaque benne à ordures ménagères vient déposer le produit de la collecte au Centre de transfert gravitaire de CHOussy, directement dans les semi-remorques. Cela permet aux bennes de collecte d'être opérationnelles à nouveau pour effectuer de nouvelles collectes de proximité.

La semi-remorque, une fois remplie (en moyenne 21 tonnes par FMA), va déposer son contenu soit à l'unité d'incinération de Valcante à Blois (41) ou à Ouarville (28)

Le SMIEEOM Val de Cher a souhaité se regrouper avec la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois pour réaliser le renouvellement de ce marché.

- ✓ Depuis le 1^{er} août 2018, ce marché a été délégué au prestataire SUEZ RV Centre Ouest, basé à Montlouis, pour une durée de 78 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2025, avec possible reconduction de 2 fois 1 an, qui propose soit d'enfouir ou d'incinérer les déchets ultimes,
- ✓ Depuis le 2 février 2020, le transfert des déchets via les unités de traitement a été confié aux transports Mauffrey pour une durée de 36 mois, renouvelable 1 fois.



INCINERATION

10 931,860 T en 2022
Soit 214,203 kg/hab./an

4 891,414 T en 2021

100%



ENFOUISSEMENT

Aucune tonne enfouie
en 2022

4 233,820 T en 2021

0%

En 2022
Ce sont donc **10 931,860 T** de
déchets ultimes qui ont été traitées



3.1.3 – CONTENANTS

La mise à disposition de bacs à roulettes



Depuis Avril 2021, la gestion du parc de bacs à roulettes est traitée par l'entreprise SULO, qui prend en charge la gestion des appels, le suivi informatique des interventions, ainsi que la distribution des bacs sur notre territoire comme suit :

- ✓ Semaines paires : le mardi et le jeudi
- ✓ Semaines impaires : le mardi
- ✓ Nb d'interventions par jour : 20



2022

Gestion externalisée à SULO
Appel sur plateforme au 0600 350 103

Nombre d'interventions de type mouvements

Étiquettes de lignes	0120 GT/RG	0240 GT/RG	0340 GT/RG	0660 GT/RG	Total général
MOUVEMENT	463	388	121	150	1122
Mise en place	204	286	92	93	675
Retrait	259	102	29	57	447

Nombre d'interventions de type remplacements

Étiquettes de lignes	0120 GT/RG	0240 GT/RG	0340 GT/RG	0660 GT/RG	Total général
Mise en place	240	174	64	55	533
Brûlé	1	1	1	1	4
Cuve cassée	184	140	44	35	403
Tombé benne	6	9	8	12	35
Volé / disparu	49	24	11	7	91

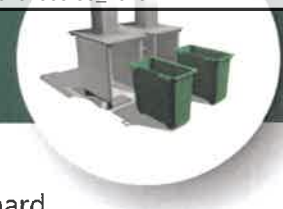
Nombre d'interventions de type réparation

Étiquettes de lignes	0120 GT/RG	0240 GT/RG	0340 GT/RG	0660 GT/RG	Total général
REPARATION	28	19	2	11	60
Axe de Couvercle	0	1	0	0	1
Axe de roue	2	0	0	0	2
Couvercle	1	8	0	1	10
Demande d'enquête dotation	3	2	0	7	12
Étiquette adresse	4	3	2	3	12
Roue à nez	17	3	0	0	20
Roue frein D 160	1	0	0	0	1
Roue libre	0	2	0	0	2

TOTAL DES MOUVEMENTS en 2022

Étiquettes de lignes	0120 GT/RG	0240 GT/RG	0340 GT/RG	0660 GT/RG	Total général
Mise en place	204	286	92	93	675
Brûlé	1	1	1	1	4
Cuve cassée	184	140	44	35	403
Tombé benne	6	9	8	12	35
Volé / disparu	49	24	11	7	91
TOTAL DES MOUVEMENTS 2022	444	460	156	148	1208

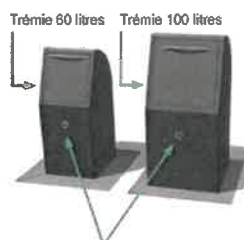
Expérimentation Plateforme élévatrice à enterrer pour la collecte des Ordures Ménagères



Le syndicat expérimente ce système auprès des communes de Saint Aignan et Montrichard.

En effet, bien intégré à l'environnement urbain, ce dispositif permet de résoudre les problèmes de bacs à roulettes sur la voirie et les nuisances olfactives et sanitaires. Une solution propre, discrète et sécurisée pour améliorer le cadre de vie des cœurs de villes.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES



ECOSTOP.

Dispositif anti-débordement

- Collecte possible
- Conteneur plein, tiroir bloqué

Trémie – Modèle standard – Matière Polyester
(RAL spécifique sur demande)

- Trémie 60 litres
- Trémie 100 litres

Adaptée aux normes PMR

Option : Dômes tri-sélectif
(Uniquement sur trémie 60 litres)

Ecoston : Système anti-débordement

Plateau : Polyester finition antidérapante

Cuve : **Acier** : Terrain stable non inondable
Béton : Terrain inondable ou inondé

Capacité :

- 750 x 2 = 1500 litres
- 750 x 1 et 360 x 2 = 1470 litres
- 360 x 4 = 1440 litres



MOTEUR PORTABLE SUR BATTERIE

- Montée et descente commandées par une perceuse professionnelle sur batterie
- Commande des mouvements par la gâchette
- Tige de commande à limite de couple

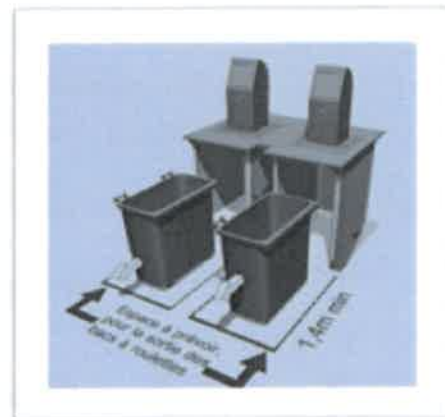


LE SOLAIRE

- Portée de la télécommande limitée
- Télécommande professionnelle **anti-choc**
- Rechargeable par port USB
- Batterie et carte électronique de gestion développées en France



Voici en images, l'installation de ces plateformes :



St Aignan - Place Wilson



Montrichard - Place du Commerce

Source : ecollect.com



Les composteurs



LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, nos bacs à ordures ménagères contiennent environ 30% de déchets biodégradables. Cela signifie qu'en triant nos biodéchets, afin d'en faire du compost, nous pouvons grandement alléger le volume de déchets jeté à la poubelle !

Les biodéchets sont tous les déchets non dangereux et biodégradables produits au sein des foyers, des cantines, Il s'agit d'épluchures de fruits ou légumes, de marc de café, d'herbe coupée, de feuilles mortes, etc. Ils peuvent ainsi provenir soit d'aliments, soit du jardin, soit de plantes d'intérieur, etc.

Ces déchets ont la particularité d'être facilement décomposables et de produire, par le processus du compost, un engrais naturel que l'on peut utiliser pour nourrir ses plantes.

Afin de permettre de réaliser du compost à partir de ces déchets, le syndicat propose :

Composteur « collectivités »



Depuis 2013, le syndicat propose la mise à disposition de composteurs pour les collectivités.

En 2018, pour les gérants de camping qui le souhaitaient, des composteurs ont été proposés, deux campings ont répondu positivement.



Le tableau ci-dessous reprend le nombre de composteurs mis en place entre 2013 et 2022 :



collectivité	Volume composteur			total	%
	400L	600L	800L		
ASSOCIATION			1	1	1
CAMPING	2			2	2
CIMETIERE	14		36	50	47
COLLECTIVITE	1	1	2	4	4
COMMUNE	1	1	3	5	5
MAISON DE RETRAITE		1		1	1
SCOLAIRE	15	4	19	38	36
SERVICE JEUNESSE	3	1	2	6	6
Total général	36	8	63	107	

Expérimentation 2022 – 2023 : « Installation composteur partagé »

1^{ère} phase : 4 communes ont candidaté pour être commune pilote. Une convention et une charte ont été signées.

2^e phase : des réunions publiques ont été réalisées entre juillet et octobre 2022 pour présenter le projet aux habitants et trouver des foyers partants.

3^e phase : formation des référents du site, reconnue par l'ADEME, qui auront pour mission la bonne gestion du site de compostage partagé.

4^e phase : installation des sites (2023) avec remise des bio seaux aux foyers inscrits.



Compostage individuel

Depuis 2020, le syndicat propose aux usagers une aide à l'achat d'un composteur par foyer.

- ➔ Au 01/01/2020 : aide de 20,00 €
- ➔ Depuis le 24/03/2022 : aide de 40,00 €.

Sur ces trois années, le syndicat a versé l'aide à 217 foyers, comme suit :

Composteur	nb aides
2020	67
2021	55
2022	95
total	217



3.2 - LES DECHETS RECYCLABLES

3.2.1 – Organisation générale

Depuis le 1^{er} août 2018, la collecte et le tri des déchets recyclables ont été délégués à un prestataire privé, la Sté SOCCOIM SAS. Ce marché conclu pour une période de 78 mois, prendra fin le 31 janvier 2025, renouvelable 2 fois 1 an, dans le cadre d'un groupement de commande avec la CCRM.

A partir d'avril 2021, le transfert des EMBALLAGES a été confié aux transports Mauffrey pour une durée de 36 mois, renouvelable 1 fois, via LE CENTRE DE TRI TRISALID A SARAN, qui réalise le tri des emballages.

La collecte s'effectue par apport volontaire pour les trois flux. La collecte du verre a débuté en 1983, et celle du papier et de l'emballage en 2002. Les déchets recyclables transitent par le centre de transfert de Choussy, avant d'être dirigés vers le centre de tri.

En ce sens, le SMIEEOM Val de Cher a mis en place des « ECO POINTS » qui se composent, au minimum, de trois colonnes d'apport volontaire (verre, papier et emballage).

Le SMIEEOM Val de Cher dispose également de colonnes à verre isolées (salle des fêtes, aire d'accueil gens du voyage, camping...), ainsi que d'emballages et de papier (école, collège, restaurant scolaire, maison de retraite).

La collecte est réalisée par des camions bennes équipés d'une grue.



Le Saviez-vous ?



LE SYNDICAT
INSTALLE 1
COLONNE PAR
FLUX POUR 300
HABITANTS

INFORMATIONS PRATIQUES

Lors de la collecte des emballages en début de semaine, les chauffeurs réalisent un relevé de taux de remplissage des colonnes des autres flux, ce qui permet d'organiser les collectes papier et verre pour la fin de la semaine en fonction des priorités. Certaines colonnes, implantées à des points stratégiques, et à forte fréquentation, sont collectées le vendredi.

INFORMATION PRATIQUE : Les consignes de tri



**J'apporte le verre
et les bocaux aux
colonnes de tri vertes**



**Sans les bouchons
ni les couvercles**



**J'apporte les emballages
(vidés et ravalés, avec les bouchons)
aux colonnes de tri jaunes**



**Bouteilles et
flacons plastiques**



Emballages métalliques



Emballages cartonnés



**Tubes
de dentifrice**



**Emballages
souples**



**Pots en
plastique**



**Barquettes en
polystyrène**



**Sachets et films
en plastique**



**Feuilles
d'aluminium**



**Petits emballages
métalliques**



**Pots en
plastique**



**J'apporte le papier aux
colonnes de tri bleues**



**Et les journaux, magazines,
publicités, enveloppes brunes
et blanches**



1.2.1.1 – Le Verre

LA COLLECTE



Pour permettre la collecte du verre, le syndicat dispose de **205 colonnes d'apport volontaire** réparties sur l'ensemble de son territoire.

Les administrés du syndicat ont permis la collecte de **2 292,100 tonnes de verre**.

Certains professionnels apportent en grande quantité du verre sur le site également.

Ratio
44,91
kg /hab./an

LE TRANSFERT



Le verre est acheminé vers une plateforme bétonnée et étanche au Centre de transfert de Choussy. Le chargement du verre est réalisé par le personnel du syndicat.

En 2022, **2 318,42 tonnes de verre** ont été acheminées par Verallia dans leurs unités de recyclage à Andrézieux-Bouthéon (42) ou à Champforgeuil (71).

LE TRAITEMENT



Le verre subira les différentes étapes du recyclage :

Un tri élimine les métaux ferreux ou non-ferreux (acier, aluminium...).

Un tri optique au laser identifie et extrait les matériaux infusibles.

Un soufflage permet d'extraire les éléments légers : bouchon, papier...

Le verre est ensuite transformé en calcin, calibré à la demande des verriers pour faire à nouveau des emballages en verre.

La seule limite du recyclage du verre est la couleur. En France, la collecte est organisée en mélange et est composée de verre de couleurs différentes : vert, brun, incolore.



3.2.1.2- Le papier

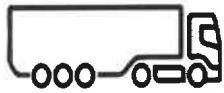
LA COLLECTE



Pour permettre la collecte du papier, le syndicat dispose de **179 colonnes d'apport volontaire** réparties sur son territoire.

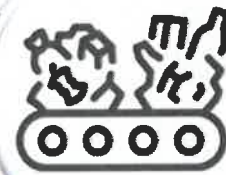
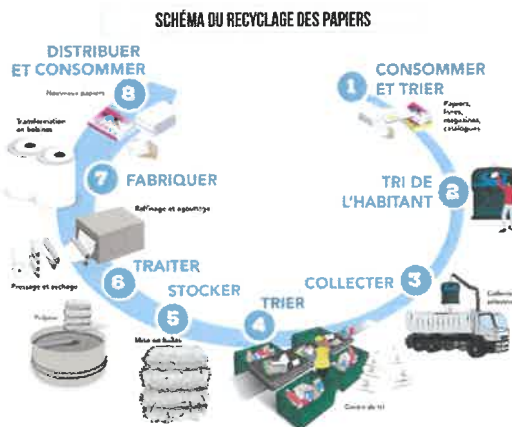
Les usagers ont permis la collecte de **815,300 tonnes de papier.**

Ratio
15,98
kg /hab./an



LE TRANSFERT

Une fois collecté, le papier est acheminé vers le **centre de transfert de Choussy**. Il sera récupéré en vrac par notre papetier, passera sur chaîne de tri, et pourra ensuite subir les différentes étapes du recyclage :



LE TRAITEMENT

En 2022, **678,650 tonnes de papier** ont été acheminées vers l'unité de recyclage de NORSKE SKOG GOLBEY (88), qui prend à sa charge le transfert du papier à recycler.

Le papier sera trié, puis intégrera les chaînes de fabrication.

3.2.1.3 – Les Emballages

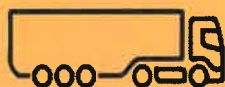
LA COLLECTE



Pour permettre la collecte des emballages, le syndicat dispose de **239 colonnes de tri** réparties sur les communes de son territoire.

Les habitants du territoire ont permis la collecte de **1 102,140 tonnes d'emballages**

Ratio
21,60
kg /hab./an



LE TRANSFERT

Une fois collectés, les emballages sont déposés dans la semi-remorque au **centre de transfert de Choussy**.

Ils sont acheminés au **centre de tri à Saran (45)**, où ils seront triés et séparés par matériaux :

- Aluminium,
- Acier,
- Briques,
- Plastiques,
- Cartons



LE TRAITEMENT

Ces matériaux sont acheminés vers leur propre filière de valorisation pour subir les étapes de recyclage. Le transport de ces déchets est pris en charge par les repreneurs.

En 2022, ce sont 809,811 tonnes qui ont été dirigées vers les repreneurs, détaillés ci-après :



Tonnages acheminés par les repreneurs :

Matières	Repreneurs agréés	2021	2022	différence %
Acier	ARCELOR PACKAGING	146,040	103,380	-29,211
Aluminium	REGEAL AFFIMET	12,840	16,400	27,726
Plastiques	VALORPLAST	171,863	298,520	73,696
	PET Clair	22,120	0,000	
	PET Foncé	3,383	0,000	
	PEHD	8,000	0,000	
	Film PE	0,000	19,240	
	MIX PET CLAIR	63,420	182,520	
	MIX PEHD	42,020	96,760	
Cartons d'emballage	CITEO Flux développement	40,920	62,280	
Briques alimentaires	REVIPAC	341,418	307,751	-9,861
	REVIPAC	64,875	21,480	-66,890
Tonnages repris		582,950	809,811	

Faisons parler les chiffres différemment ...



Ce tonnage ainsi redirigé servira à la fabrication de nouveaux objets, comme par exemple :

LE RECYCLAGE DES DÉCHETS



Recycler ces matières aura aussi permis d'économiser les ressources suivantes et de fabriquer de nouveaux produits :

Matières	REPRENEURS	tonnages en 2022	Des bénéfices environnementaux				De fabriquer de nouveaux produits
			kg eq c02	Soit parcours en voiture (km)	Méga joule	Soit consommation énergétique (jours d'une TV LCD)	
Acier	ARCELOR PACKAGING	103,380	152 589	1 374 747	846 165	130 155	1 344 lave-vaisselle ou 1 447 m de rail de train
Aluminium	RECOVCO AFFIMET	16,400	126 296	1 137 848	2 164 570	333 018	4805 cadres vélo de course ou 9610 cadres trottinettes
Plastiques	MIX PET	182,520	428 009	3 856 100	5 738 976	882 849	94 910 couettes ou 1 058 799 ours en peluche
	MIX PEHD	116,000	205 809	1 854 212	2 888 383	444 419	110 887 arrosoirs ou 480 413 bidons de lubrifiants
	FILM PLASTIQUE	19,240	40 866	368 138	360 346	55 430	1 282 654 films de pack d'eau
	Flux développement	62,280					permet de réaliser des études pour son recyclage
Cartons d'emballage	REVIPAC	307,751			38 931	5 989	1 154 990 boîtes à chaussures de 200g
Briques alimentaires	REVIPAC	21,480			1 983	305	165 224 routeaux de papier toilette
			953569	8591045	11957526	1839577	

Caractérisation des emballages

Taux de refus 18,13%

Une fois la collecte effectuée, le camion dépose au centre de tri le contenu de son camion. A son arrivée, il est prélevé un échantillon d'un poids minimum de 35 kg pour évaluer le pourcentage de matières triées par type flux : acier, aluminium, plastiques, cartons d'emballages, briques alimentaires, et refus de tri.

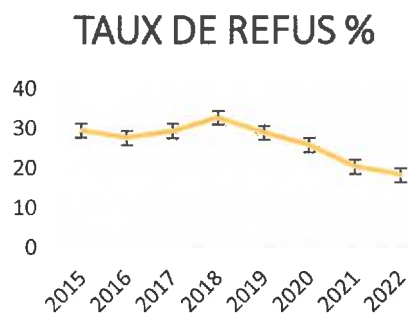
Le refus de tri correspond aux erreurs de tri des usagers, des déchets non recyclables ou destinés à un autre exutoire (déchèterie, composteur, poubelle).

Le taux de refus de tri annuel est la moyenne des résultats des 24 dernières caractérisations effectuées.

Date	Taux refus
25/11/2021	19,14
10/12/2021	10,22
14/12/2021	14,45
13/01/2022	13,73
28/01/2022	24,75
10/02/2022	19,12
22/02/2022	23,32
08/04/2022	16,19
20/04/2022	23,20
10/05/2022	15,09
20/05/2022	23,46
08/06/2022	20,83
14/06/2022	21,83
20/07/2022	19,89
27/07/2022	5,71
08/08/2022	23,25
25/08/2022	26,86
14/09/2022	8,58
15/09/2022	11,93
10/10/2022	12,90
19/10/2022	25,31
16/11/2022	20,28
07/12/2022	13,92
19/12/2022	21,20
taux refus moyen	18,13

Evolution du taux de refus :

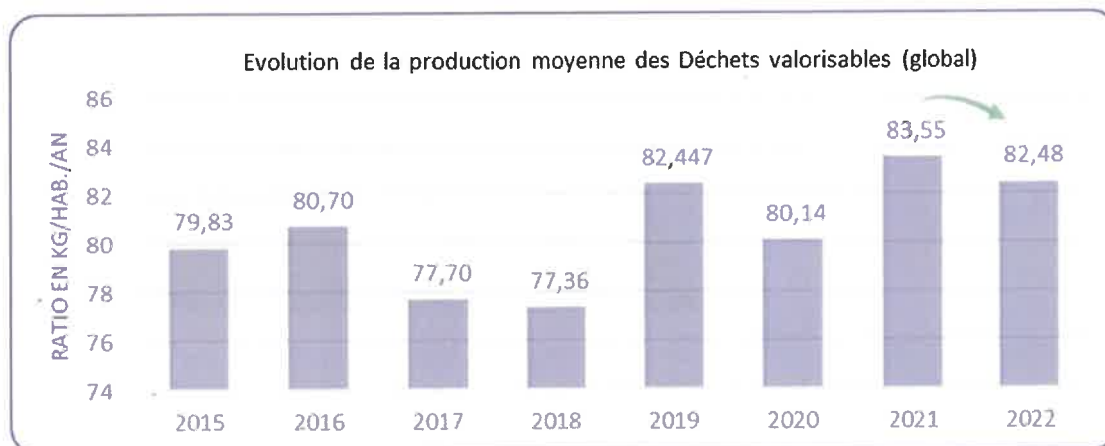
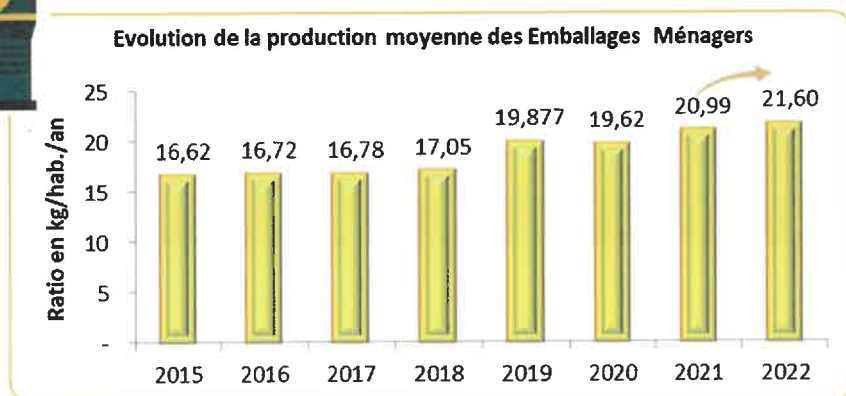
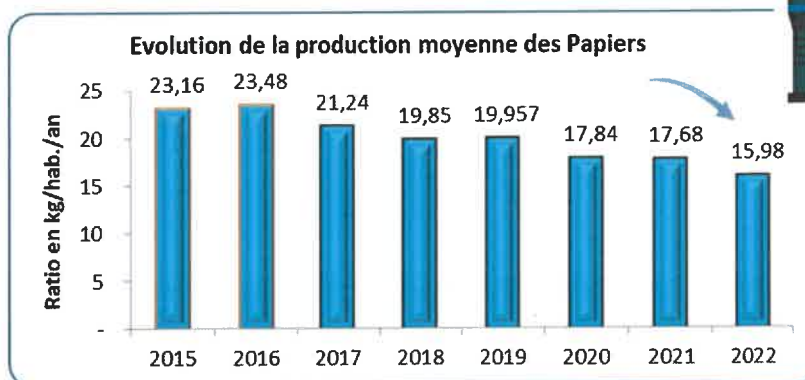
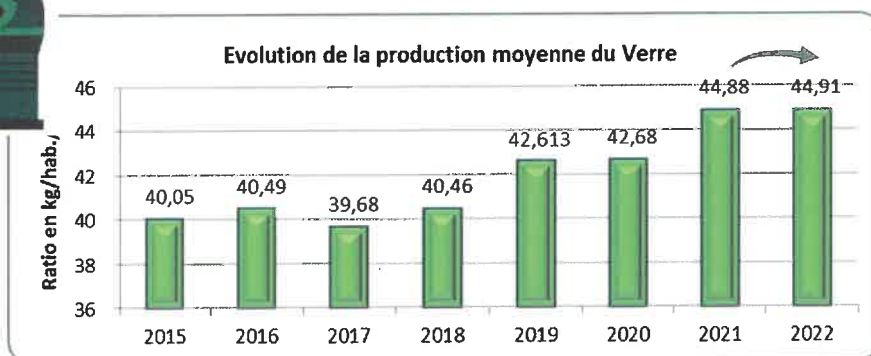
Année	TAUX DE REFUS %
2015	29.33
2016	27.53
2017	29.2
2018	32.64
2019	28.86
2020	25.72
2021	20.21
2022	18.13





Evolution de collecte des déchets recyclables par flux

Ratio par kg/hab./an



EN RESUME ...



En cumulant l'ensemble des tonnages des déchets recyclables :

	Collectés
• Verre	2 292,100
• Papier	815,300
• Emballages	1 102,140

Le SMIEEOM Val de Cher a collecté 4 209,540 tonnes de déchets collectés, soit 82,48 kg/hab./an



Dont 3 780,561 tonnes ont été valorisées et transformées en des matières premières secondaires (après avoir enlevé les erreurs de tri) :

• Verre	2 292,100
• Papier	678,650
• Emballages	809,811



Le taux de déchets recyclables collectés sur l'année correspond à

▪ **24,96 %**

Du tonnage global

La collecte globale sur le territoire du SMIEEOM Val de Cher des déchets ménagers :

- ☑ **Ordures ménagères en porte à porte :**
10 937,760
- ☑ **Déchets recyclables en apport volontaire :**
4 209,540
- **15 147,300 tonnes de déchets tous confondus**



3.3- LES DÉCHÈTERIES



Depuis le 1^{er} juillet 2021, avec le groupement de commandes créé avec la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois, l'exploitation est réalisée comme suit :

Lot 1 - Gardiennage, transport et traitement du carton, bois, tout venant, végétaux et gravats sur les sites des 6 déchèteries, par le prestataire SOCCOIM SAS

Lot 2 - Transport et traitement de la ferraille sur les sites des 6 déchèteries, par le prestataire SOCCOIM SAS

Lot 3 - Transport et traitement des déchets diffus spécifiques sur les sites des 6 déchèteries, par le prestataire BS Environnement

3.3.1 – Fréquentations



Le tableau ci-dessous présente la fréquentation annuelle pour chaque site :

nombres d'entrées	2021	2022	Différence	Evolution %
Déchèteries fixes				
BILLY	24 938	20 154	-4 784	-19,18%
CONTRES	30 951	31 345	394	1,27%
MONTRICHARD	44 873	35 199	-9 674	-21,56%
NOYERS	30 157	31 994	1 837	6,09%
TOTAL	130 919	118 692	-12 227	-9,34%
Déchèteries mobiles				
Mur de Sologne	446	547	101	22,65%
TOTAL	446	547	101	

Ce tableau retrace l'évolution des entrées depuis 2015 :

Déchèterie	type	Nombre d'entrées							
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Billy	fixe	19 902	18 729	19 875	22 820	26 169	21 039	24 938	20 154
Contres		35 906	28 762	26 871	27 154	27 812	25 602	30 951	31 345
Montrichard		34 065	44 609	39 607	42 362	45 964	37 970	44 873	35 199
Noyers sur Cher		26 425	23 019	24 406	28 904	26 842	23 816	30 157	31 994
Lassay s/Croisne	mobile	98	148	111	183	0	109	0	0
Mur de Sologne		668	531	495	581	437	396	446	547
St Aignan		0	0	0	0	359	261	0	0
TOTAL		117 064	115 798	111 365	122 004	127 224	108 932	131 365	119 239

Covid

Accès
avec
Badge

3.3.2 - Tonnages

Le SMIEEOM Val de Cher a collecté dans ses déchèteries : **12 296,481** tonnes de déchets.

Ratio
240,94
kg /hab./an

Synthèse des tonnages apportés en déchèterie et mode de traitement

Tonnage collecté pour chaque flux collecté en déchèteries, soit dans le cadre de marché, ou de collectes réalisées par les éco-organismes en contrat avec le syndicat.

Type de déchets	Repreneurs	Eco organismes	Traitement	Recettes ou soutien financier	Tonnage collecté	Ratio kg/hab.	Tonnage collecté	Ratio kg/hab.	Evolution %
					2021		2022		
Tout venant	SOCCOIM - ISDND		Enfouissement - ISDND	non	4 197,420	81,68	3 513,300	68,84	-16,30
Gravats	SOCCOIM		Enfouissement - Plateforme valorisation	non	2 729,770	53,12	2 331,970	45,69	-14,57
Déchets Verts	SETRAD		Recyclage	non	3 462,570	67,38	2 914,310	57,10	-15,83
Ferrailles	SOCCOIM		Recyclage - Revival Derichbourg	oui	723,940	14,09	565,520	11,08	-21,88
Cartons	SOCCOIM		Recyclage - DS SMITH/REVIPAC	oui	593,479	11,55	542,090	10,62	-8,66
Bois	SOCCOIM		Recyclage - Panneautière KRONOFRANCE	non	856,440	16,67	739,000	14,48	-13,71
Plâtre	SOCCOIM		Recyclage	non	0,000	0,00	8,420	0,16	0,00
Déchet d'Elément d'Ameublement	ECO-MOBILIER	ECO-MOBILIER	Réutilisation, recyclage, valorisation	oui	1 121,860	21,83	1 034,440	20,27	-7,79
Déchets Diffus Spécifiques	BS Environnement	ECO-DDS	Recyclage, valorisation	oui	81,501	1,59	144,201	2,83	76,93
Pneus	MEGA PNEUS 37	ALIAPUR	Réutilisation, recyclage, valorisation	non	13,540	0,26	6,240	0,12	-53,91
Déchet d'Equipement Electrique Electronique	ECO-SYSTEMS	OCAD3E	Réutilisation, recyclage, valorisation	oui	543,915	10,58	461,511	9,04	-15,15
Textiles	LE RELAIS	ECO TLC	Réutilisation, recyclage, valorisation	oui	43,234	0,84	29,424	0,58	-31,94
Piles	COREPILE	COREPILE	Recyclage, valorisation	non	2,589	0,05	3,809	0,07	47,12
Ampoules/néon	RECYLUM		Recyclage, valorisation	oui	1,726	0,03	1,328	0,03	-23,06
Cartouches d'encre	PRINTERRE		Recyclage, valorisation	non	0,907	0,02	0,517	0,01	-43,00
Radiographie	Rhones Alpes Argent		Recyclage, valorisation	non	0,407	0,01	0,401	0,01	-1,47
Tonnage global collecté					14 373,298	279,69	12 296,481	240,94	

Dans le cadre du nouveau marché d'exploitation des déchèteries, il a été demandé au prestataire de proposer de nouvelles filières de traitement afin de diminuer les tonnes à enfouir.

3.3.3 - Pour en savoir plus ...

Les filières à Responsabilité élargie des producteurs (REP)

Le dispositif des Responsabilité élargie du producteur (REP) a pour objectif d'agir sur l'ensemble du cycle de vie des produits : l'écoconception des produits, la prévention des déchets, l'allongement de la durée d'usage, la gestion de fin de vie.

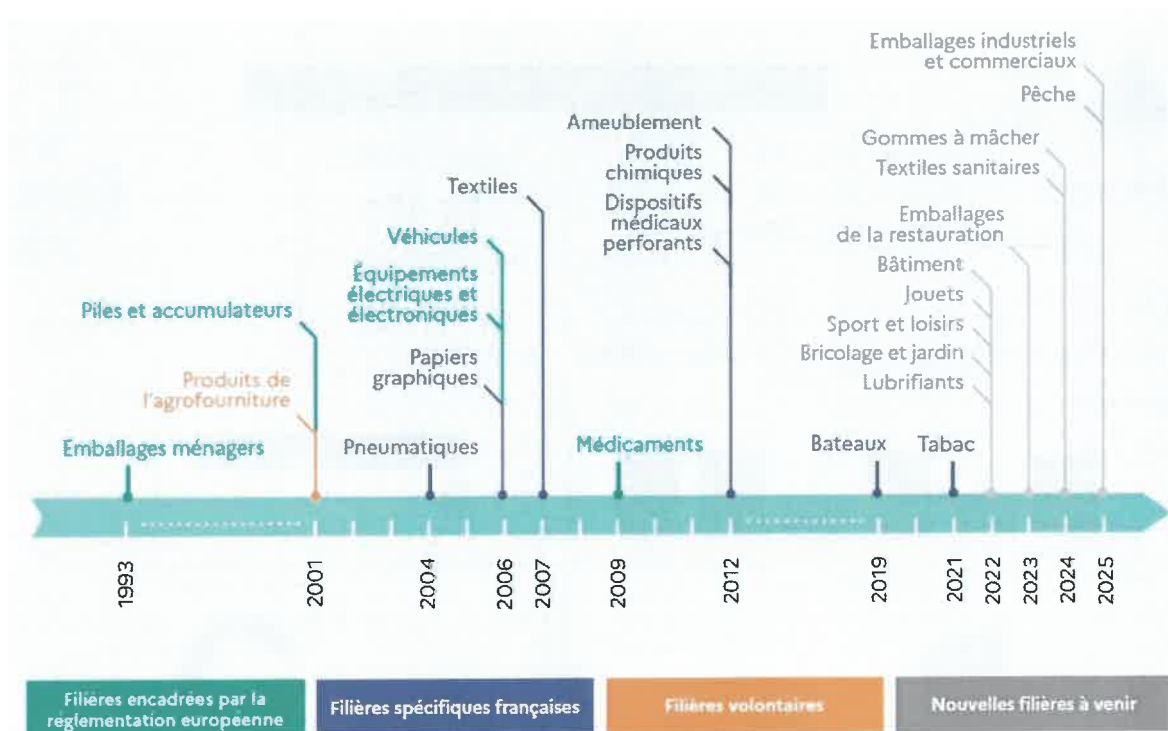
Principe de la REP

La Responsabilité Élargie du Producteur est basée sur le principe « pollueur-payeur » : les entreprises, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché français de certains produits, sont responsables de l'ensemble du **cycle de vie** de ces produits, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie.

La REP transfère tout ou partie des coûts de gestion des déchets vers les producteurs.

Quelles sont les filières soumises à REP ?

À la douzaine de filières à REP existantes en France, la loi AGEC a prévu de créer, de 2021 à 2025, une dizaine de filières supplémentaires.



Depuis le 1^{er} novembre 2022, les déchets de plâtre sont collectés dans des colonnes de 10 m³, en attendant la mise en place de la nouvelle REP PMCB Bâtiment.



Nouveautés de la loi AGEC relatives aux filières REP

Objectifs renforcés et modification du régime de sanction des éco-organismes

La loi a renforcé l'atteinte des objectifs chiffrés en matière de réemploi, de réparation, de réutilisation et surtout d'écoconception des produits et a modifié le régime de sanction pesant sur les éco-organismes.

Création de nouvelles filières en vue d'étendre la responsabilité des industriels

De nouveaux produits seront soumis aux filières REP (cf. Frise des filières REP ci-dessus).

Extrait : <https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/dechets/elements-contexte/filieres-a-responsabilite-elargie-producteurs-rep>

3.3.4 – Accès en déchèterie : « un badge pour tous ! »

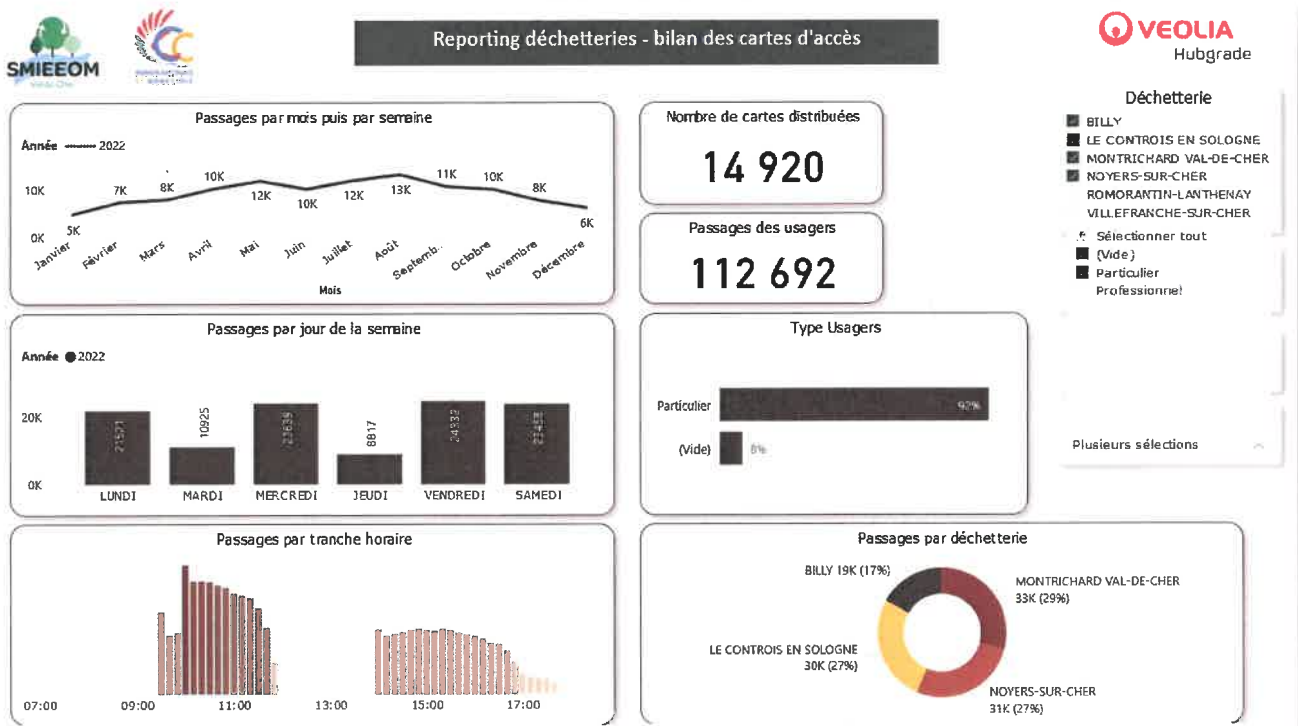
Depuis le 3 janvier 2022, l'accès en déchèterie ne peut se faire que sur présentation d'un badge, pour les particuliers comme pour les professionnels.

REPORTING



Nombre de cartes distribuées et détail des apports :

Particuliers : 14 920 cartes



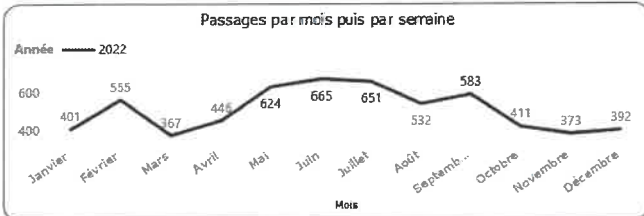


Nombre de cartes distribuées et détail des apports :

Professionnels 574 cartes



Reporting déchetteries - bilan des cartes d'accès



Nombre de cartes distribuées
574

Passages des usagers
6 000

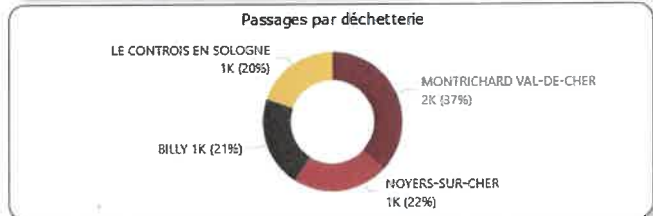
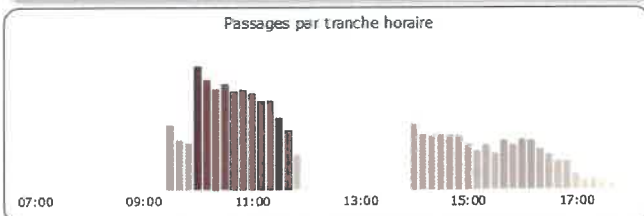
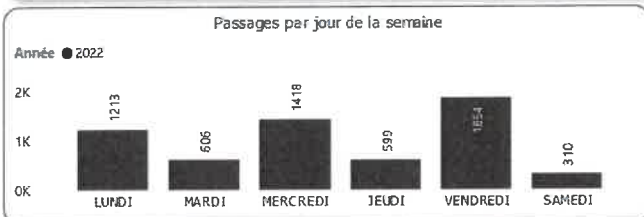
Déchetterie

- BILLY
- LE CONTROIS EN SOLOGNE
- MONTRICHARD VAL-DE-CHER
- NOYERS-SUR-CHER
- ROMORANTIN-LANTHENAY
- VILLEFRANCHE-SUR-CHER

Année: 2022

Jour: Plusieurs sélections

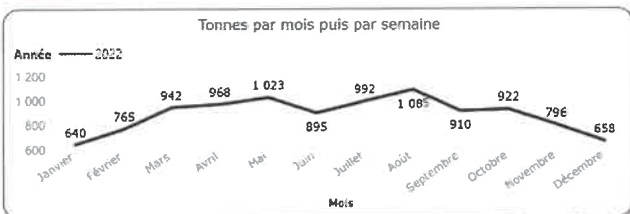
Type usagers: Professionnel



Bilan des collectes, tonnages par bennes



Reporting déchetteries - bilan des collectes



Tonnes collectées
10 596

Nombre de rotations
2419

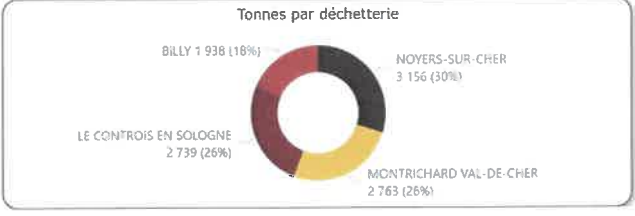
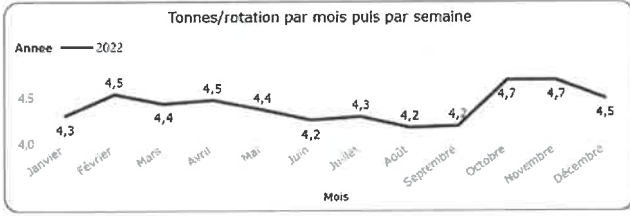
Tonnes par rotation
4,38

Déchetterie

- BILLY
- LE CONTROIS EN SOLOGNE
- MONTRICHARD VAL-DE-CHER
- NOYERS-SUR-CHER
- ROMORANTIN-LANTHENAY
- VILLEFRANCHE-SUR-CHER

Année: 2022

Matière: Tout

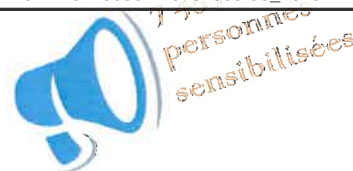


Source : veolia.com



IV – COMMUNICATION

4.1 - La sensibilisation



Des actions grand public, menées parfois en partenariat avec des collectivités ou des associations locales, et des interventions en établissement scolaire ont permis de sensibiliser les usagers de nos services, du plus petit au plus grand, en passant de la sensibilisation, à la collecte des déchets laissés dans la nature, à la réutilisation de la matière, au geste final : le tri des déchets, la réparation et la réutilisation...

Rétrospective 2022 de certaines actions :

CIBLE	TYPE D'ACTION	ACTION	DETAIL	LIEU	NOMBRE INTERVENTION	NOMBRE PERSONNES TOUCHÉES
SCOLAIRES	SENSIBILISATION	INTERVENTION SCOLAIRE	ATELIERS SMIEEOM	ECOLES DU TERRITOIRE	180	4230
SCOLAIRES	SENSIBILISATION	INTERVENTION SCOLAIRE	OPERATIONS PROPRETE ECOLE	ECOLES DU TERRITOIRE	12	793
GRAND PUBLIC	SENSIBILISATION	SOUTIEN ORGANISATION	OPERATIONS PROPRETE COMMUNES & ASSOCIATIONS	COMMUNES DU TERRITOIRE	13	607
SCOLAIRES	SENSIBILISATION	INTERVENTION SCOLAIRE	VISITE DECHETERIE	NOYERS-SUR-CHER	6	132
SCOLAIRES	SENSIBILISATION	INTERVENTION SCOLAIRE	ECO-ECOLE - 4 PROJETS (LYCEE DE BOISSAY, ITEP DE FAVEROLLES, ECOLES DE THENAY ET ST-AIGNAN)	FOUGERES-SUR-BIEVRE / FAVEROLLES / THENAY / ST-AIGNAN	10	341
GRAND PUBLIC + SCOLAIRES	SENSIBILISATION	INTERVENTION SCOLAIRE	TOURNEE THEATRE ANNETTE LA CHIPETTE		9	416
GRAND PUBLIC	SENSIBILISATION	PUBLIQUE SPECIFIQUE	ATELIER EN EHPAD		4	60
GRAND PUBLIC	SENSIBILISATION	FORMATION CITOYEN	FORMATION "REFERENT DE SITE" DE COMPOSTAGE	SEIGY	1	12
				TOTAL SENSIBILISATION	235	6591
GRAND PUBLIC + SCOLAIRES	EVENEMENTIEL	PARTICIPATION SMIEEOM	INAUGURATION CLASSE PALETTE (PROJET ECO-ECOLE - LYCEE DE BOISSAY)	FOUGERES-SUR-BIEVRE	1	50
GRAND PUBLIC	EVENEMENTIEL	PARTICIPATION SMIEEOM	ASSEMBLEE GENERALE ECOLEU LA FILERIE	FRESNES	1	50
GRAND PUBLIC	EVENEMENTIEL	PARTICIPATION SMIEEOM	FESTIVAL TENDR'ESTIVAL - STAND	SELLES SUR CHER	1	50
GRAND PUBLIC	EVENEMENTIEL	PARTICIPATION SMIEEOM	DISCO SOUPE MONTRICHARD	MONTRICHARD	1	40
GRAND PUBLIC	EVENEMENTIEL	ORGANISATION SMIEEOM	CINE DEBAT - 4 SEANCES	CONTRES / SAINT AIGNAN / MONTRICHARD / SELLES-SUR-CHER	4	325
GRAND PUBLIC	EVENEMENTIEL	ORGANISATION SMIEEOM	ATELIERS + DISCO SALADE SOUS LE CHAPITEAU DU FESTIVAL ITINERANT	THENAY	1	70
GRAND PUBLIC	EVENEMENTIEL	ORGANISATION SMIEEOM	REPAIR CAFE - 2 JOURNEES	FRESNES / NOYERS-SUR-CHER	2	91
PLUS	EVENEMENTIEL	ORGANISATION SMIEEOM	VISITE ELUS - COMPOSTEURS PARTAGES	BLOIS	1	8
GRAND PUBLIC	EVENEMENTIEL	ORGANISATION SMIEEOM	REUNIONS PUBLIQUES - COMPOSTEURS PARTAGES	SAINT AIGNAN / SASSAY / SEIGY / THENAY	5	50
GRAND				JUDES	1	130
				TOTAL EVENEMENTIEL	18	864
				TOTAL	253	7455

Pour insuffler des gestes responsables dès la plus jeune enfance, notre service communication / prévention déchets a proposé :

Des ateliers en milieu scolaire et en centre de loisirs :

- Le tri commence par moi
- Recycler le papier
- Jeu de l'oie
- Dégradation des déchets dans la nature
- Comprendre le lien entre déchets et climat
- Fabriquer une éponge Tawashi
- Réutiliser le carton
- Atelier arts et déchets

- Le monde du compost
- Apprentissage du lombricompostage
- Halte au gaspillage alimentaire
- Visite d'une déchèterie
- Opération propreté



Quelques exemples d'interventions :

- ➔ Le spectacle
- ➔ Jeu de l'oie réalisé et présenté par notre ambassadrice
- ➔ Le tri des déchets
- ➔ Atelier créatif



• Une pièce de théâtre, **Annette la Chipette prend soin de la planète**, pour porter un message fort et marquant sur le développement durable, la lutte contre le gaspillage, le tri sélectif et les modes de vie éco-responsables...

Ce spectacle, écrit par une compagnie de théâtre lilloise, La Belle Histoire, a ainsi été programmé pour la 1^{ère} fois en Région Centre.

La tournée, programmée par le SMIEEOM Val de Cher pour les écoles et les centres de loisir de notre territoire, est soutenue financièrement par la Région Centre Val de Loire au titre d'un PACT (Projets artistiques et culturels du territoire Région Centre-Val de Loire).

- Notre ambassadrice de tri propose aux établissements scolaires de réaliser le bilan d'actions afin de les faire adhérer à **Eco-Ecole**.
- Eco-Ecole propose un mode d'emploi aux équipes pédagogiques pour déployer efficacement le développement durable de la maternelle au lycée. L'étude nationale Eco-Ecole réalisée en 2014 démontre l'efficacité de ce programme depuis 2005.



- Déjà quelques écoles se sont engagées sur la gestion des déchets générés au sein de leur établissement ou le gaspillage alimentaire !

Deux écoles ont obtenu le label éco-école :



L'école élémentaire Victor Hugo de Saint Aignan



L'ITEP L'AUDRONNIERE - Faverolles sur Cher

LES ÉLÈVES D'AUJOURD'HUI SONT LES CITOYENS DE DEMAIN

PROGRAMME INTERNATIONAL D'ÉDUCATION
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MATERNELLE AU LYCÉE



Figure 2- <https://www.eco-ecole.org/>

Pour consolider les efforts de chacun des habitants du territoire, des actions de sensibilisation ont été organisées, telles que :

- **Des journées propreté** : accompagnement des communes ou associations en mettant à disposition du matériel, des stands d'information... **La participation à des événements associatifs locaux ou portés par les communes** : la tournée du Festival Itinérant, le Festival Tend'estival, l'Assemblée Générale de l'Ecolieu La Filerie, ...
- **La mise à disposition de contenants éco-responsables** pour les manifestations organisées par les associations et collectivités (écocup, colonnes de tri mobiles, corbeilles de tri...)
- **Organisation d'animations et interventions « Zéro déchet textile », en partenariat avec des acteurs associatifs et économiques locaux, lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)** : ateliers couture, réutilisation de tissus, défilé de mode fripes, conférence de Fanny Moritz « réduire ses déchets », atelier zéro-déchet, disco-soupe, ...



- **Réactualisation de la vidéo « métiers » du SMIEEOM Val de Cher**, intégrant les nouvelles activités liées aux transformations apportées par la rénovation et l'agrandissement du Centre de transfert gravitaire de Choussy.

Lien : https://youtu.be/C14xKe_Z9OA





4.2- Les supports

- Création de nouveaux documents :

Création des cartes d'accès déchèteries particuliers et professionnels + campagne de communication usagers



Création réglète de tri



Réactualisation du **Petit Guide de tri**, à la suite de la mise en place du badge d'accès déchèterie pour tous les usagers en déchèterie.



Pour aider les usagers dans leur quotidien ...



Les sacs de pré-tri aux 3 couleurs des consignes de tri

Les stop pub



3 Eco du tri ont été distribués en toutes boîtes en janvier, avril et septembre



Le syndicat conforte sa communication digitale !

Un nouveau format de Newsletter



Refonte du site Internet : www.smieeom.fr

Plus complet, plus ergonomique, plus intuitif...

Le site fournit des informations sur la collecte des déchets, leur traitement, les actions des partenaires de traitement et des éco-organismes, le tri sélectif, ... Il permet aussi le retour en images sur les actualités et les événements du syndicat, et contribue à des initiatives locales

- individuelles ou collectives vers la prévention et la réduction des déchets : manifestations éco-responsables, compostage



Et toujours les réseaux sociaux !!!



@smieeom41

et toujours sur :



et notre site web

www.smieeom.fr




Une présence dans la presse locale toujours active !

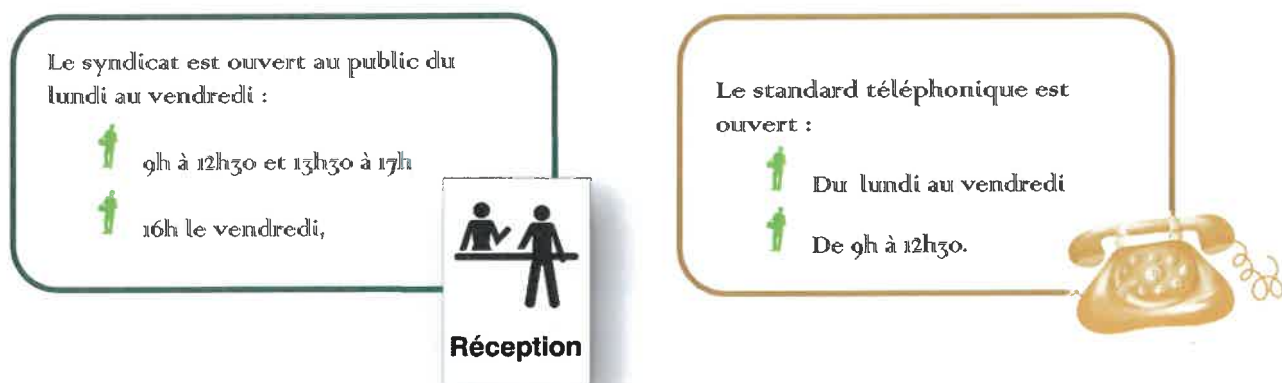
Le SMIEEOM Val de Cher continue son partenariat avec la presse locale, avec notamment des achats d'espace dans La Nouvelle République, Le Petit Solognot, La Brise, 30 jours

Communiquer ...
 Achat d'espaces presse...







V – RELATIONS AVEC LES USAGERS

Les agents informent et conseillent les usagers sur les différents services du syndicat.



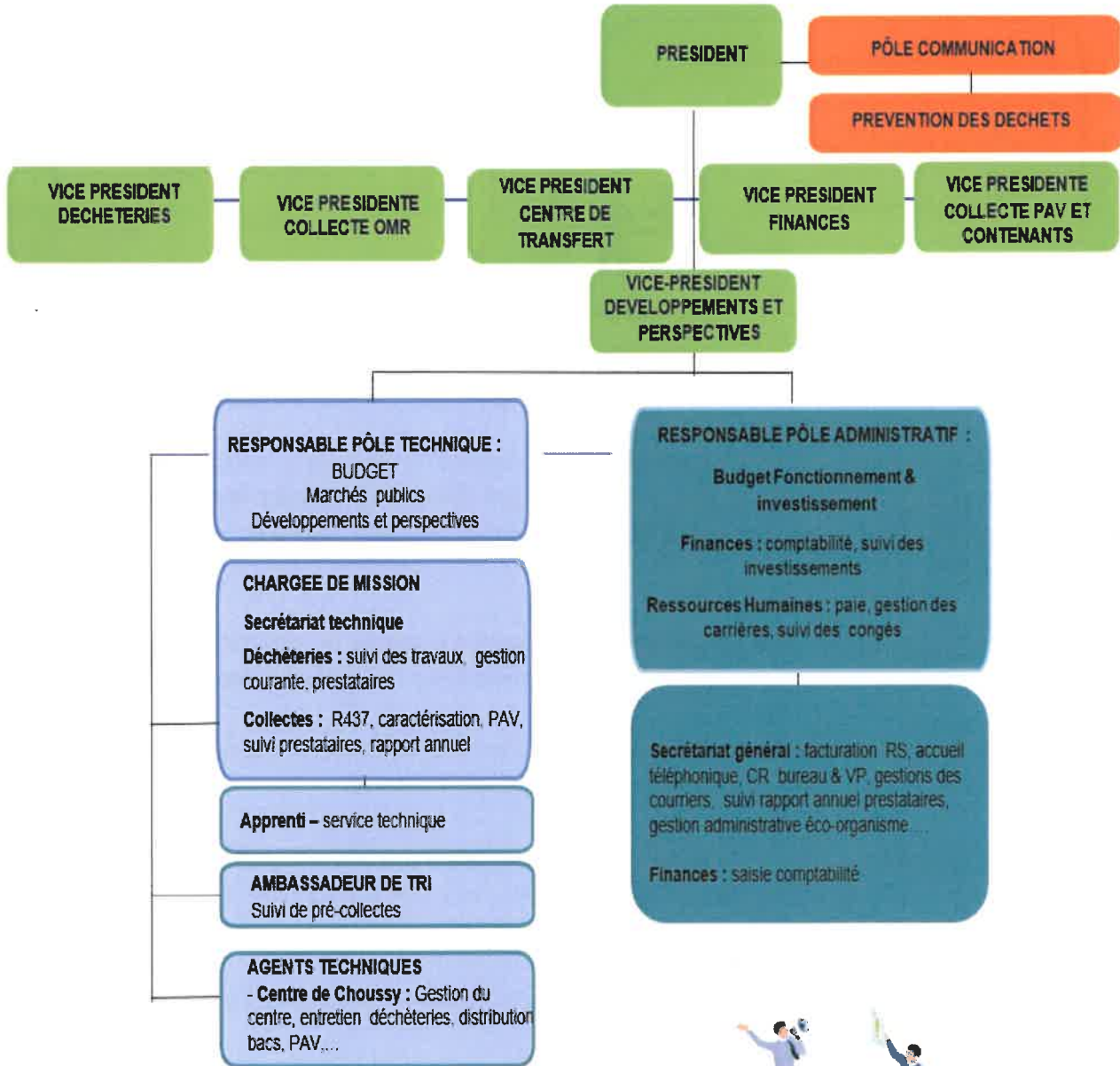
Les appels concernent :

- ✓ **Des demandes de dotation en bacs** (nouveaux arrivants, modification de la composition familiale, casse, vol...), qui sont désormais dirigés vers notre service d'intervention, géré par la Sté SULO, joignable au 0800 350 103, numéro d'appel gratuit 
- ✓ **Des réclamations, des appels téléphoniques d'usagers** ou des mairies qui sont transmises à nos prestataires de collecte par l'intermédiaire du téléphone, extranet 
- ✓ **Des interrogations de nos usagers** : horaires déchèteries, explication du système de tarification, consignes de tri, nouveaux arrivants...
- ✓ **Les agents d'accueil appellent** pour procéder au retrait des bennes à pneus Aliapur, des bennes Eco Mobilier, des déchets diffus spéciaux, ou pour signaler des dysfonctionnements 
- ✓ **Des prestataires** qui remontent des anomalies rencontrées sur le terrain :
 - **La collecte des ordures ménagères** (présentation de bacs verts, stationnement gênant, routes barrées, présence de vrac, demande d'aménagement pour le retournement de bennes ...) 
 - **La collecte des PAV** : casse sur colonnes, problèmes rencontrés sur collecte, délai de mise à disposition de nouvelles colonnes, ...



VI – EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

6.1 – Organigramme au 31/12/2022 (élection 14/09/2020)



6.2 - Tableau des effectifs

Mouvements du personnel au 31/12/2022 :

EMPLOIS	Effectif au 31/12/21	Départ 2022	Arrivée 2022	Effectif au 31/12/22	FPT*	Contractuel	< à 30	30 à 45	> à 45	complet	non complet	M	F
Ingénieur	1			1	1			1		1		1	
Rédacteur	1	1		0	0					0			0
Adjoint administratif	2			2	2		1		1	2			2
Adjoint technique Centre de transfert Seigy	2		1	2		2			2	2		2	
				1		1			1	1			1
Attachée - chargée de communication	1			1		1			1		1		1
Ambassadeur de tri	2			2	1	1	1		1	2		1	1
Apprenti - technique	1			1		1	1			1		1	
Total Emplois	10	1	1	10	4	6	3	1	6	9	1	5	5

6.3 – Absentéisme

Absentéisme	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	
	2015	2016	2018	2018	2019	2020	2021	2022	
	en jours								
Arrêt maladie	42	25	19	40	17	24	78	139	
Arrêt Longue Maladie (arrêt supérieur à 3 mois)	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mi-temps thérapeutique	0	0	0	0	0	0	0	0	
Abs. enfant malade	12	7	1,5	0	0	1	2,5	0	
Abs. pour évènement familiaux	0	0	2	4	0	0	2	3	
Arrêt de travail	0	0	0	2	33	0	0	0	
Grève	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total jours absence	54	32	22,5	46	50	25	82,5	142	

En 2022, on peut constater que l'absentéisme a augmenté de 72 %, ce qui s'explique entre autre par des arrêts liés à l'épidémie de la COVID19, une opération suivie d'un arrêt maladie de 77 jours.



VII – INDICATEURS FINANCIERS



7.1 - Modalités d'exploitation du service

L'exploitation du service d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères s'effectue dans le cadre de marchés publics de service :



Date marché	Lot	Désignation	Prestataire	Durée en mois	Date fin
MARCHE FONCTIONNEMENT DU SERVICE A L'USAGER					
Ordures ménagères					
01/01/2016		Collecte des OMR	SEPUR	60 **	31/12/2022
25/07/2019		TRI DES EMBALLAGES ET CONCESSION DE TRAVAUX CDT SARAN	TRISALID	110	
groupement de commande avec la CC du Romorantinois et du Monestols					
Ordures ménagères					
01/08/2018		TRANSPORT, TRANSFERT ET TRAITEMENT des ordures ménagères	SUEZ	78 *	31/01/2025
08/02/2021		TRANSPORT des déchets ménagers résiduels et recyclables	MAUFFREY CENTRE	36****	07/02/2024
APPORT VOLONTAIRE					
01/08/2018	lot n° 2	collecte sélective et le tri des déchets d'emballages et de papiers ménagers et assimilés	SOCCOIM	78 *	31/01/2025
01/08/2018	Lot n° 3	collecte sélective en apport volontaire et le transfert du verre	SOCCOIM	78 *	31/01/2025
DECHETERIES					
01/07/2021	Lot n° 1	Gardiennage, transport et traitement du carton, bois, tout venant, végétaux et gravats sur les sites des 6 déchèteries	SOCCOIM	48 **	30/06/2025
01/07/2021	Lot n° 2	Transport et traitement de la ferraille sur les sites des 6 déchèteries	SOCCOIM	48 **	30/06/2025
01/07/2021	Lot n° 3	Transport et traitement des déchets diffus spécifiques sur les sites des 6 déchèteries	BS Environnement	48 **	30/06/2025
DECHETS VERTS					
15/03/2019		Traitement et évacuation des déchets verts du SMIEEOM présents sur le site de Choussy - à relancer en 2023	SETRAD	24 ***	14/03/2023
MARCHE DE TRAVAUX - CONSTRUCTION DECHETERIE MODULAIRE CONTRES					
28/06/2022	Lot n° 1	VRD	BOUGE TP - EUROVIA	5	28/02/2023
28/06/2022	Lot n° 2	ELECTRICITE VIDEO PROTECTION	INEO RESEAUX	5	28/02/2023
28/06/2022	Lot n° 3	CLOTURES ESPACES VERTS	LES ARTISANS PAYSAGISTES	5	28/02/2023
28/06/2022	Lot n° 4	SIGNALISATIQUES	AGEC SASU	5	28/02/2023
09/03/2022		CONSTRUCTION DECHETERIE MODULAIRE	MODULO BETON	4	28/02/2023

* marché renouvelable 2 fois 1 an

** marché renouvelable 1 fois 2 ans

*** reconductible 2 fois par tacite reconduction

**** renouvelable 1 fois



7.2 – Bilan annuel

7.2.1 – Les ratios

Dépenses réelles de
fonctionnement/population :



Recettes réelles de
fonctionnement/population :



Dépenses d'équipement
brut/population :



7.2.2 – Le compte administratif 2021

Le fonctionnement

	Mandats et titres émis en €	Résultat reporté N-1 en €	Cumul Section en €
DEPENSES	7 480 175,86		7 480 175,86
RECETTES	7 844 006,34	1 263 595,40	9 107 601,74

Les dépenses de fonctionnement

Libellé	Mandat émis en 2021 €	Mandat émis en 2022 €	% évolution
Dépenses réelles	6 022 198,95	6 651 912,58	10,46
Charges à caractère général	5 524 194,00	6 119 297,25	10,77
Autres charges de gestion courante	47 328,64	53 497,60	13,03
Charges du personnel	415 529,72	445 631,86	7,24
Charges financières	35 146,59	28 485,87	-18,95
Charges exceptionnelles	-	5 000,00	
Dépenses d'ordre			
Opération d'ordre (immobilisation)	566 736,31	828 263,28	46,15
Total	6 588 935,26	7 480 175,86	13,53

Rémunération des prestataires

La rémunération des prestations représente **89.52%** (91.27% en 2021) des dépenses de fonctionnement (charges à caractère général).

Elles sont assurées par :



BS ENVIRONNEMENT
PILIER SÉCURITÉ & AGILITÉ

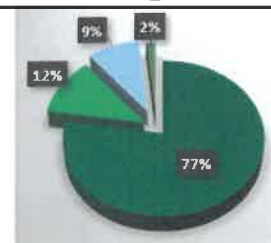


Prestations	Montant des prestations 2021 en €	Montant des prestations 2022 en €	% d'évolution
Collecte des OMR	1 793 598.18	2 011 777.61	12.16%
<i>Protocole accord transactionnel (exceptionnel)</i>	-	5 000.00	0.00%
<i>Collecte OMR</i>	1 793 598.18	2 003 568.69	11.71%
<i>2e collecte métier de bouche St Aignan</i>	-	3 208.92	0.00%
Transfert et traitement des déchets ultimes	1 167 579.90	1 167 247.21	-0.03%
Collecte des déchets valorisables	743 516.34	516 767.78	-30.50%
<i>Emballage</i>	590 407.58	366 733.63	-37.88%
<i>Verre</i>	102 564.60	108 849.04	6.13%
<i>Papier</i>	50 544.16	41 185.11	-18.52%
Tri des emballages	81 855.98	68 367.28	-16.48%
Transfert des emballages	218 915.34	203 763.11	-6.92%
Traitement et Evacuation des Déchets verts du Centre de transferts de Choussy	46 682.61	29 219.19	-37.41%
Exploitation des déchèteries	1 290 355.68	1 480 657.87	14.75%
<i>Gardiennage, transport et traitement des déchets</i>	1 150 030.65	1 402 159.23	21.92%
<i>Transport Ferraille</i>	30 138.52	27 783.66	-7.81%
<i>Transport et traitement des DDS</i>	88 089.99	36 507.25	-58.56%
<i>Benne carton St Aignan</i>	2 620.02	3 061.01	16.83%
<i>Collecte et traitement des huiles usagées *</i>	1 206.99	1 081.00	-10.44%
<i>Déchèteries mobiles - Mur de Sologne</i>	15 096.60	8 722.68	-42.22%
<i>Transport et traitement des pneus non conforme</i>	3 172.91	-	-100.00%
<i>Transport et traitement des pneus conforme</i>	-	1 343.04	
TOTAL	5 342 504.03	5 477 800.05	2.53%



Les recettes de fonctionnement

Le financement est assuré par une ressource fiscale propre la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** basée sur le foncier bâti. Elle représente **77,52 %** des recettes (77.45 % en 2021).



Ce financement est complété par les recettes provenant :

- ✓ 8,87 % dotation et subvention (éco-organismes, FCtva.)
- ✓ 11,46 % produits et services (redevance spéciale, vente matériaux)
- ✓ 2,16 % autres (produits divers)

	Titre émis		% d'évolution
	2021 en €	2022 en €	
Opération entre sections transférées			
Atténuations de charges	5 151,30 €	1 375,17 €	-274,59
Produits des services :	602 511,42 €	938 574,52 €	35,81
Mise à disposition personnels	2 513,34 €	- €	0,00
Redevance spéciale	303 004,50	327 873,48	7,58
Facturation apport des professionnels en déchèteries	16 702,75	35 637,61	53,13
Produits ventes des matériaux :	276 690,83	570 663,43	51,51
VERRES (Verrallia)	33 809,66	52 265,83	35,31
PAPIER (Norske)	30 919,89	57 243,78	45,99
CARTON (DS SMITH - LUCART / REVIPAC)	76 067,70	67 940,63	-11,96
FLACONNAGES PLASTIQUES (Valorplast)	9 660,54	176 159,90	94,52
FLUX DEVELOPPEMENT (CITEO)	-	5 849,84	100,00
ALUMINIUM (Refeal Affimet)	3 984,44	15 196,47	73,78
ACIER (Arcelor Packaging)	31 790,62	16 060,78	-97,94
DECHETERIE (carton ds smith / REVIPAC)	83 539,30	79 638,50	-4,90
GROS DE MAGASIN (Soccoim)		3 589,87	100,00
FERRAILLE (Soccoim)		91 234,86	100,00
Vente de compost	303,00	84,00	-260,71
Apports au centre de transfert (DV, pneumatique)	6 615,68	5 398,97	-22,54
location broyeur	3 600,00	4 400,00	18,18
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	5 029 371,00 €	6 080 768,00 €	17,29
Dotation et subventions	747 892,76 €	701 440,10 €	-6,62
Soutiens des Eco-organismes:	741 914,02	693 988,86	-6,91
CITEO	604 037,28	586 419,99	-3,00
CITEO (papier)	55 464,72	44 782,98	-23,85
OCAD3E / ECOSYSTEM (déchets électriques)	39 486,51	35 400,13	-11,54
ECO TLC (textiles)	5 034,20	5 012,40	-0,43
ECO DDS (déchets dangereux diffus)	4 326,44	5 858,00	26,14
ECO MOBILIER	33 564,87	16 515,36	-103,23
FCTVA	1 643,74	1 643,74	0,00
Subvention Région (spectacles scolaires + plan de relance)	4 335,00	5 807,50	25,36
Produits de gestions courantes	81 514,90 €	97 492,61 €	16,39
Produits financiers		- €	0,00
Produits exceptionnels	26 998,48 €	24 355,94 €	-10,85
RECETTES REELLES ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT	6 493 439,86 €	7 844 006,34 €	17,22

L'Investissement

	Mandats et titres émis en €	Résultat reporté N-1 en €	Cumul Section en €
DEPENSES	1 065 487,45 €		1 065 487,45
RECETTES	2 545 190,53 €	592 633,82	3 137 824,35

Les recettes d'investissement

Libellés	Titres émis	
	2021 en €	2022 en €
Emprunts	900 000,00	1 400 000,00
Subventions		-
FCTVA/excédent de fonct. capitalisés	58 617,77	277 642,25
Immobilisations corporelles	-	-
Opération d'ordre	566 736,31	828 263,28
Opérations pour compte de tiers		39 285,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 525 354,08	2 545 190,53

Emprunt pour construire une déchèterie modulaire à Contres



Les dépenses d'investissement

Libellés		Mandats émis	
		2021 en €	2022 en €
Immobilisations Corporelles et non corporelles		1 773 860,50	873 308,88
<i>Par operation d'equipement</i>			
10001	Acquisition de poubelles	50 073,60	65 510,08
	<i>bacs OMR</i>	48 086,40	59 988,96
	<i>bacs pour système E-COLLECT</i>	-	2 887,92
	<i>Composteurs et bio-seaux</i>	1 987,20	2 633,20
10002	Acquisition colonnes	13 652,40	17 287,50
	Mise à jour film présentation SMIEEOM	-	2 250,00
	Sacs de pré tri	9 558,00	8 545,50
	Supports sacs mobile (pour manifestation)	-	1 032,00
	Colonnes mobiles (pour manifestation)	4 094,40	5 460,00
10011	Centre de transfert	1 548 095,00	71 082,50
	Construction marché centre de transfert	1 215 264,12	-
	logiciel de pesée	15 603,11	-
	logiciel de pesée - Evolution soft	2 040,00	-
	Solde étude centre de transfert	20 485,08	-
	Subvention réfection route	15 000,00	-
	Accès stockage et agrandissement voirie	10 192,98	-
	Fourniture et mise en place séparateur hydrocarbure	20 040,00	-
	Panneaux centre de transfert	1 148,40	-
	Travaux électrique CDT mats pont bascule	1 775,02	-
	Réfection de la façade de la cuisine et vestiaire agents	10 731,89	-
	Travaux TGBT	15 979,20	-
	Lame de godet de la chargeuse	1 246,80	-
	Remplacement arbre complet rideaux métalliques fermeture	8 184,00	-
	Trémies tasseuses	194 100,00	-
	Onduleur micro coupure pont bascule/téléphone	178,80	-
	Unité centrale portique radioactivité	1 072,80	-
	Barrière de contrôle d'accès	7 380,48	-
	Blocs béton légo	7 672,32	-
	tondeuse John Deere	-	11 694,00
	Groupe électrogène SDMO	-	46 050,00
	Poste à souder et masque	-	264,50
	Caméra et accessoires	-	8 694,00
	Dévoiemment réseaux et canalisations	-	4 380,00
10013	Point apport volontaires enterrés	116 274,05	132 984,00
	Colonnes enterrées	116 274,05	57 444,00
	Mission SPS pour enfouissement contenants	-	2 520,00
	Plateforme élévatrice pour enfouir poubelles 770 litres	-	73 020,00
10014	Déchèterie modulaire CONTRES	-	586 444,80
	Maitrise d'œuvre construction déchèterie	-	36 030,00
	Mission SPS et contrôle technique	-	4 279,80
	Etude géotechnique	-	2 400,00
	Travaux lot 1	-	287 685,00
	Modulo béton version 12 bennes	-	256 050,00
Fourniture		-	-
	Opérations pour compte de tiers	45 828,50	39 285,00
	Opérations d'ordre de transfert	-	-
	Emprunts	252 049,92	152 893,57
TOTAL DES		2 071 738,92	1 065 487,45

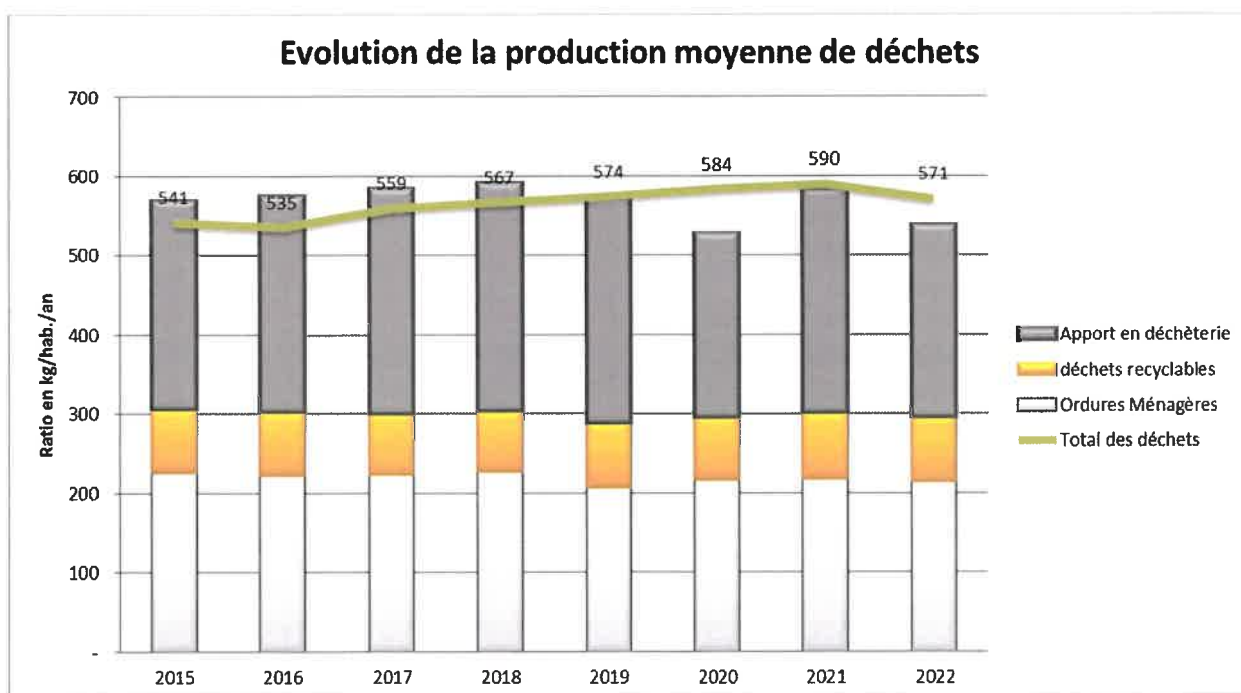


BILAN

Voici le bilan de l'année 2022 en comparaison avec l'année 2021

Type de déchets	Tonnages collectés		Production moyenne		Evolution en %
	2021	2022	2021	2022	
Ordures Ménagères	11 191.700	10 937.760	218.54	214.32	-1.93%
Emballages	1 075.080	1 102.140	20.99	21.60	2.87%
Papiers	905.260	815.300	17.68	15.98	-9.63%
Verre	2 298.460	2 292.100	44.88	44.91	0.07%
Déchèterie	14 373.298	12 296.48	280.66	240.94	-14.15%
Totaux	29 843.798	27 443.781	582.75	537.74	

Evolution de la production moyenne de déchets



Pourrions-nous mieux répartir
**LA PART DES ORDURES MÉNAGÈRES,
 EN TRIANT PLUS ?**





COMMUNICATION

➔ Auprès des scolaires :

- Ateliers et interventions
- Visites de déchèterie
- Théâtre Annette la Chipette
- Labellisation Eco-Ecole

➔ Auprès du grand public

- Des kits dédiés au tourisme, aux administratifs, aux syndicats et gestionnaires de logements collectifs
- Et toujours les journées propreté
- Le site internet www.smieeom.fr évolue



PREVENTION

➔ Expérimentation composteur partagé

➔ Ateliers proposés à tout public :

- Partenariat avec des structures privilégiant la prévention, le réemploi, la transformation, l'anti gaspi ...
 - Exposition itinérante d'œuvres artistiques réalisées à partir de déchets
- Repair'café
- La conférence « Famille ZERO DECHET » avec Jérémie PICHON Festival itinérant et sa disco-salade avec diffusion du film « De l'assiette à l'Océan »
- Projet pédagogique éco-école, réalisation d'un TOTEM à partir de déchet avec l'école Jules Ferry de Selles sur Cher
- Semaine européenne de la Réduction des Déchets
- Proposition d'ateliers de récupération



Et plein d'autres choses à découvrir en 2023

🔗 Ouverture de la Déchèterie de Contres



- Actuellement en travaux, la nouvelle déchèterie qui se situera au lieu-dit la Bernardière, sera plus spacieuse et pratique
- Mise en place de nouvelles filières de tri ...

🔗 Aménagement de la Déchèterie de Billy

Le Syndicat fera l'acquisition d'un terrain voisin pour aménager l'accès différemment.

🔗 L'enfouissement des contenants continue ...

- Les poubelles aussi s'enfouissent au cœur des communes ! En 2023, on continue l'expérimentation sur les communes de Moncrichard Val de Cher et Saint Aignan



SMIEEOM VAL DE CHER

📍 22 rue de Gâtines - 41110 SEIGY

☎ Service administratif : 02.54.75.76.66
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
smieeom.val2c@orange.fr

☎ Service technique : 02.54.32.49.05
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
centeretransfertchoussy@orange.fr

Sur les réseaux :

<https://twitter.com/smieeom41>
<https://www.facebook.com/smieeom>

